Les formations OS1

Améliorer la qualité de vie de chacun au quotidien

Secret professionnel et secret partagé

Référence	**OS117**
Lieu	Intra : sur site
Durée	**1 à 2 jours** (en fonction des priorités de formation identifiées)
Coût	**1 200 €** par jour et par groupe (hors frais de déplacement et d'hébergement)
Groupe	15 personnes maximum

PUBLIC
DG, DRH, directeurs, chefs de service, personnels éducatifs, médicaux et paramédicaux.

PRÉREQUIS
Aucun

OBJECTIFS
- Mieux cerner les notions de secret professionnel et de secret partagé
- Identifier les pratiques incontournables liées au traitement de l'information à caractère secret
- Garantir aux usagers la protection des informations qui les concernent

CONTENU

- Secret professionnel et obligation de discrétion : concepts et définitions
  - La définition du secret professionnel
  - La définition de l'obligation de discrétion
  - Les enjeux et les sanctions possibles
  - L'accès à l'information par l'usager et ses proches

- Qui est concerné par le secret professionnel et par l'obligation de discrétion ?
  - Les professionnels concernés
  - Les obligations de dénoncer certains faits de maltraitance
  - Les obligations d'agir

- Les obligations liées à la tenue du dossier individuel de l'usager
  - Contenu et contraintes
  - Les informations à caractère socio-éducatif
  - Les informations à caractère médical
  - Les obligations de déclaration à la CNIL

- Les bonnes pratiques dans le partage de l’information
    - Au sein d’une équipe pluridisciplinaire
    - Au sein de l’établissement
    - Avec des interlocuteurs extérieurs

PÉDAGOGIE

Apports théoriques et méthodologiques, études de cas

MODALITÉS D’ÉVALUATION

- En début de formation : Tour de table
- En cours de formation : QCM et/ou Quizz
- A l’issue de la formation : Questionnaire d’auto-évaluation des acquis par participant au regard des objectifs définis du programme
- 3 à 6 mois après la formation : Questionnaire d’impact